Sécurité sociale **étudiante** MEP

INSCRIPTION Mode d'emploi

15,6 / 20* :
Note de satisfaction attribuée à la MEP par ses assurés

* Résultat de l'enquête de satisfaction menée en 2013 auprès de 1159 étudiants assurés MEP.

Sécurité sociale — L'Assurance Maladie

msa santé famille retraite services

RSI Régime Social des Indépendants

RAM LIAMEX

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

Mutuelle étudiante de proximité membre du Réseau national emeVia

mep

Réseau emeVia

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Ce document est édité et diffusé dans le cadre de la convention passée avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Bienvenue à la MEP

Étudiants ou bacheliers fraîchement diplômés, l'heure d'une nouvelle rentrée a sonné.

Les cours à la fac ou à l'école, les partiels, les repas au restaurant universitaire... vont rythmer vos journées et remplir les pages de votre nouvel agenda d'étudiant.

Le saviez-vous ? Accéder à cette autonomie, c'est aussi la liberté de gérer sa santé et de choisir, parfois pour la première fois, son propre centre de Sécurité sociale étudiante.

En choisissant cette année un des centres de Sécurité sociale étudiante du réseau emeVia, vous entrez dans une communauté de 850 000 étudiants qui nous font confiance au quotidien pour :

- **Gérer efficacement leurs dépenses de santé** en France et à l'étranger, grâce à notre qualité de service reconnue par nos assurés.
- **Accéder facilement au suivi de leurs remboursements :** espace personnel sur internet, application mobile, 200 agences à disposition, des services joignables par téléphone et e-mail...
- **Bénéficier toute l'année d'offres de services, réductions et avantages...** auprès de centaines d'enseignes partenaires (restauration, transport, logement, habillement...).
- **Soutenir leurs projets associatifs** dans le but d'animer la vie étudiante au sein des établissements d'enseignement supérieur et des campus.

Découvrez dans cette brochure, les étapes pour valider votre affiliation à la Sécurité sociale étudiante lors de votre inscription dans l'enseignement supérieur, ainsi que l'ensemble de nos prestations santé, services, logement... créé pour répondre chaque jour à vos besoins.

Rejoignez le réseau emeVia au cœur de votre vie étudiante !

Yannick Lloret
Président de la MEP
Administrateur d'emeVia

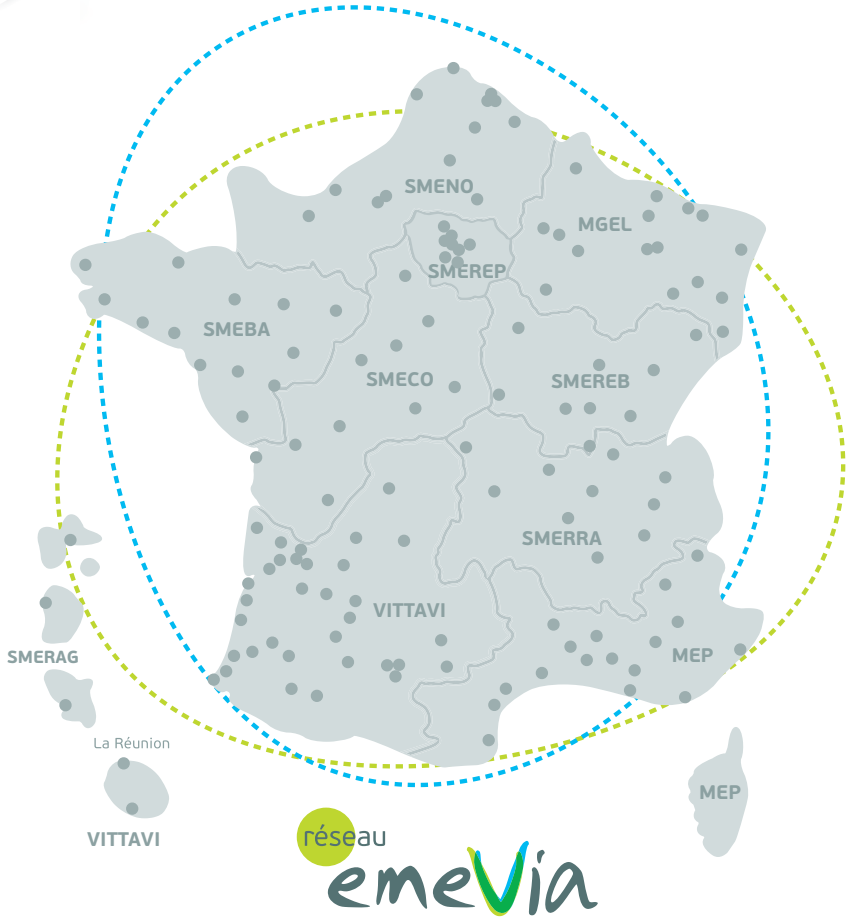

réseau emeVia

850 000 étudiants
200 agences

Le réseau emeVia :

- Regroupe plus de 850 000 étudiants partout en France.
- Vous fait bénéficier du premier réseau d'accueils avec plus de 200 agences dans vos villes d'études.
- Facilite ainsi votre mobilité tout au long de votre cursus.

▶ www.emeVia.com

mep
Réseau emeVia

Qu'est-ce que la Sécurité sociale étudiante ?

- **Une obligation** en devenant étudiant.
- Une condition pour valider votre inscription administrative dans l'enseignement supérieur.
  (article L381-4 du Code de la Sécurité sociale)
- L'organisme qui vous rembourse vos dépenses de santé.

Elle rembourse entre 15% et 70% des dépenses de santé. La différence peut être prise en charge par une complémentaire santé.

Exemple de la prise en charge d'une consultation généraliste.

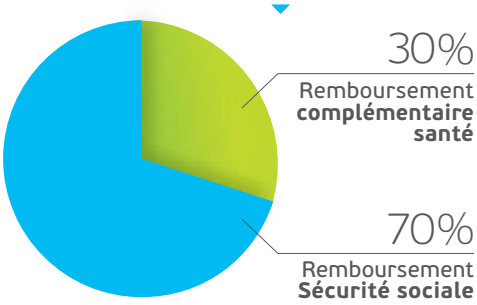

Votre inscription étape par étape

étape 1 Déterminez votre situation

... en fonction de **votre âge** et de la **profession du parent** qui vous couvrait jusqu'à présent.

Profession du parent	Votre âge : 16/19 ans (né entre le 01/10/1995 et le 30/09/1999)	20 ans (né entre le 01/10/1994 et le 30/09/1995)	21/28 ans (né entre le 01/10/1986 et le 30/09/1994)
TRAVAILLEUR SALARIÉ OU ASSIMILÉ — Salarié du privé, praticien ou auxiliaire médical conventionné, agent des collectivités territoriales, fonctionnaire, exploitant ou salarié agricole, Banque de France, ouvrier d'État, magistrat, Caisse des dépôts, artiste auteur, CCI de Paris, demandeur d'emploi.	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et gratuite**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
TRAVAILLEUR NON SALARIÉ OU DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIAL — Artisan, commerçant, industriel, profession libérale, EDF-GDF, RATP, mines, militaire, clerc et employé de notaire, Sénat, régime des cultes, fonctionnaire international.	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
AUTRE PROFESSION DÉPENDANT D'UN RÉGIME SPÉCIAL — Assemblée Nationale, Marine marchande, Port autonome de Bordeaux, Comédie-Française, Théâtre national de l'Opéra.	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**	Sécurité sociale étudiante **OBLIGATOIRE et payante**
AGENT SNCF	Maintien de la **Sécurité sociale de vos PARENTS**		

Cas particuliers

Étudiants salariés
Vous êtes dispensés de l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante si votre contrat de travail couvre sans interruption toute l'année universitaire soit du 01/10/2014 au 30/09/2015 à raison de 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre.

Étudiants en provenance de l'étranger
Affiliation obligatoire sauf si vous êtes originaires de l'Espace Économique Européen ou de Suisse et si vous possédez une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Étudiants boursiers
Exonération de la cotisation sur présentation de l'attestation définitive de bourse ou de la notification provisoire d'attribution.

Plus d'informations sur les cas particuliers sur **mep.fr**

211€
Montant de la cotisation Sécurité sociale étudiante en 2013-2014.

Montant à régler auprès de votre établissement d'enseignement supérieur.

étape 2

Choisissez la MEP

Rejoignez les + de 86 000 étudiants qui nous font déjà confiance.

Notre efficacité est reconnue

- **+ de 9 assurés sur 10*** renouvellent leur confiance auprès de la MEP pour la gestion de leur Sécurité sociale.
- **+ de 8 sur 10*** attribuent une note de satisfaction générale comprise entre 7 et 10 sur 10.
- **La MEP est recommandée** par de nombreuses associations étudiantes :

* Résultats de l'enquête de satisfaction menée en 2013 auprès de 1 159 étudiants assurés MEP.

Notre qualité de gestion vous simplifie la vie

- **Traitement immédiat de vos feuilles de soins en Espace MEP**
  Rendez-vous dans l'un de vos Espaces MEP avec votre feuille de soins et recevez, par virement dans les 48 heures, votre remboursement.
- **Transmission automatique de vos décomptes à la mutuelle de vos parents**
  Vous n'avez ainsi aucune démarche à réaliser pour être intégralement remboursé de vos dépenses de santé.
  Plus de 300 mutuelles collaborent avec la MEP.
- **Pas d'avance de frais grâce au tiers payant national**
  Partout en France, la MEP règle pour vous les professionnels de santé.

Notre proximité vous garantit une relation personnalisée

- **1er réseau en nombre de points d'accueil pour la Sécurité sociale étudiante du Sud-Est de la France**
- **Facilement joignable**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Service client **04 26 317 929** (appel non surtaxé)

Service souscription **04 82 545 545** (appel non surtaxé)

En **2013** : - Taux de décroché moyen : **91%.**
- Temps d'attente moyen : **inférieur à 1 min.**

mep.fr rubrique **Nous contacter**

@LaMEP_officiel

www.facebook.com/mep.fr

ESPACE PERSONNEL

étape 3 Validez le choix MEP auprès de votre établissement

• Sur un dossier d'inscription papier

Dans la partie :
« Régime étudiant de Sécurité sociale »,
cochez MEP - Réseau emeVia.

• Sur un dossier d'inscription sur Internet

Sur la page :
« Régime étudiant de Sécurité sociale »,
cochez MEP - Réseau emeVia.

Une fois cette étape réalisée, votre établissement adressera automatiquement à la MEP votre affiliation à la Sécurité sociale étudiante.

• Sur un formulaire d'immatriculation (Cerfa 1205)

Dans la rubrique :
« Précisez la mutuelle étudiante choisie pour la Sécurité sociale de base »,
inscrivez MEP - Réseau emeVia.

étape 4 Finalisez votre dossier auprès de la MEP

Pour le remboursement de vos dépenses de santé, transmettez-nous les pièces justificatives ci-dessous à :
MEP - Service Affiliation - CS 20001 - 13942 Marseille cedex 20

Pièces à fournir	Étudiant âgé de : 16/19 ans	Étudiant âgé de : 20/28 ans	En complément si vous n'avez pas votre numéro de Sécurité sociale : Né en France	En complément si vous n'avez pas votre numéro de Sécurité sociale : Né à l'étranger
Copie de l'attestation Vitale de votre parent (sur laquelle vous êtes mentionné)	✓ ✓			
Preuve de votre affiliation (copie de votre attestation d'inscription, quittance de vos droits ou du volet n°2 du formulaire Cerfa 1205 précisant MEP comme centre payeur de Sécurité sociale)	✓	✓		
Numéro de Sécurité sociale personnel (pas celui des parents)	✓ ✓	✓ ✓		
Relevé d'Identité Bancaire (IBAN)	✓	✓		
Formulaire de déclaration de votre médecin traitant	✓	✓		
Attestation de bourse provisoire ou définitive (si vous en bénéficiez)	✓	✓		
Photocopie d'une pièce d'identité			✓	✓
Extrait d'acte de naissance (traduit si nécessaire par un traducteur assermenté)				✓
Copie d'un titre de séjour en cours de validité pour les étudiants étrangers nés hors EEE* (convocation ou récépissé acceptés)				✓ ✓

* Espace Économique Européen.

✓ À remettre à la MEP — ✓ À remettre à votre établissement

étape 5

Utilisez votre carte Vitale
Mode d'emploi

Complétez
vos **remboursements**
Sécurité sociale.
Découvrez nos
complémentaires santé.

La carte Vitale

Un moyen simple et rapide de se faire rembourser

- **Vous avez déjà une carte Vitale :**
  Il vous suffit de la mettre à jour à compter d'octobre 2014 et à l'occasion de tout changement de situation (déménagement, enfants, bénéficiaire de la CMUc...) et de l'utiliser auprès de vos professionnels de santé (médecins, pharmaciens...).

- **Vous n'avez pas de carte Vitale :**
  Lorsque votre établissement transmettra à la MEP votre dossier, la fabrication de votre carte sera demandée.

  En attendant de recevoir votre carte Vitale, la MEP vous adressera, dès le mois d'octobre, une « attestation de droits ». Elle vous permettra de prouver aux professionnels de santé votre qualité d'assuré et notamment de bénéficier du tiers payant.

Votre carte Vitale est personnelle

Lors de vos visites chez les professionnels de santé, présentez-leur votre carte Vitale.

Vos remboursements en pratique

Vous avez utilisé votre **carte Vitale** et vous avez payé

VOUS ÊTES REMBOURSÉ sous 48h après traitement de votre dossier.

Vous avez utilisé votre **carte Vitale** et vous n'avez pas payé

LE PROFESSIONNEL DE SANTÉ qui vous a fait bénéficier du tiers payant *(dispense d'avance de frais)* est remboursé directement par **la MEP.**

Vous n'avez pas utilisé votre **carte Vitale** et vous avez payé

VOUS ÊTES REMBOURSÉ sous 48h en déposant votre feuille de soins dans un Espace **MEP** ou en l'envoyant par courrier *(accompagnée de votre RIB uniquement à la première demande de remboursement)*, à l'adresse suivante :

MEP - Service Prestations
CS 20001
13942 Marseille cedex 20

Pour suivre vos remboursements, créez votre Espace personnel sur **mep.fr**

Qu'est-ce qu'une Complémentaire santé ?

La Sécurité sociale rembourse entre 15% et 70% des dépenses de santé.

Pour améliorer vos remboursements, la complémentaire santé prend en charge la différence. Ne prenez pas de risque et adhérez à une garantie MEP.

Un exemple pour mieux comprendre :

Une hospitalisation de 2 jours suite à une fracture de la jambe (coût de l'hospitalisation : 4 436 €).

916 €
Remboursement complémentaire santé
À votre charge, avec une complémentaire santé : 0 €
3 520 €
Remboursement Sécurité sociale

Pourquoi choisir une Complémentaire santé MEP ?

- Un **remboursement unique** Sécurité sociale et complémentaire santé.
- 5 garanties **spécialement** conçues pour les besoins des étudiants.
- Des tarifs compétitifs **à partir de 4,92 €/mois.**
- Des **forfaits santé inclus** : contraception, ostéopathie...
- **Pas d'avance d'argent** avec notre tiers payant partout en France.
- Le **suivi en ligne des remboursements.**
- **Les assurances étudiantes incluses** (responsabilité civile, individuelle accident, assistance rapatriement).

Plus d'infos sur **mep.fr**
rubrique « **Mutuelle complémentaire / Des aides pour ma complémentaire santé** »
ou en **Espace MEP**
(voir liste en dernière page)

Les aides pour l'accès à la santé

• La CMU complémentaire
La Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc) offre une protection complémentaire santé **gratuite** aux étudiants disposant de faibles ressources.

• L'Aide pour une Complémentaire Santé : jusqu'à 200 € (ACS)
L'ACS est une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, prévue pour les personnes dont les revenus dépassent le plafond d'accès à la CMU complémentaire.

À savoir !

• Le Fonds d'Entraide Mutualiste
C'est un budget défini par l'Assemblée Générale de la MEP qui permet de prendre en charge des dépenses exceptionnelles non couvertes par la complémentaire santé pour les adhérents à faibles revenus.

Quelle couverture MEP choisir ?

Forfaits vie étudiante « T'es Bien »

Vous souhaitez bénéficier de forfaits à utiliser librement ?

La MEP a conçu la garantie «T'es Bien» pour couvrir vos besoins spécifiques d'étudiants.

Vous disposez de 146 € de forfaits à utiliser durant l'année universitaire. À l'échéance, vous êtes libre de la souscrire à nouveau ou pas !

Aide à l'arrêt du tabac + de forfaits	45 €*
Médicaments non prescrits	30 €
Contraception non remboursable Nouveau	20 €
Contraception d'urgence	10 €
Préservatifs + de forfaits	24 €
Test de grossesse	10 €
Bouchon d'oreilles	7 €

*En plus des 50€ remboursés par la Sécurité sociale

Pour seulement 24€/an

Complémentaires santé MEP

Vous souhaitez compléter les remboursements Sécurité sociale ?

La MEP vous propose une gamme de **5 complémentaires santé** à partir de **4,92 €/mois.**
De la simple hospitalisation à la prise en charge des dépassements d'honoraires, **à chaque besoin une garantie MEP.**
Détail des garanties dans le tableau ci-contre.

À savoir

+ de flexibilité !

Vous rentrez d'un séjour à l'étranger ?
La mutuelle de vos parents s'arrête en cours d'année ?

12 mois · 9 mois · 6 mois · 3 mois

La MEP prend le relais et vous propose ses complémentaires santé pour une durée de 12 mois, 9 mois, 6 mois ou 3 mois de couverture.

Vous pouvez ainsi adhérer en cours d'année !
Plus d'info sur **www.mep.fr**

Comment adhérer ?

Pour souscrire une complémentaire MEP, rien de plus simple.

PAR COURRIER :
remplissez le bulletin d'adhésion en page 15 et adressez-le à :
MEP – Service Adhésion
CS 20001 – 13942 Marseille Cedex 20

PAR TÉLÉPHONE :
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
service client : **04 26 317 929**
service souscription : **04 82 545 545**

www.mep.fr
rubrique « Adhérer en ligne »

DANS VOS ESPACES MEP
liste en dernière page

SUR LES STANDS MEP
pendant les inscriptions universitaires

Réseau emevia

5 niveaux de garantie à budgets étudiants

Année universitaire 2014 - 2015

	TAUX Sécurité sociale 03/04/2014	TARIF MENSUEL 4,92 € soit 59 €/AN Basick	TARIF MENSUEL 10,75 € soit 129 €/AN Déclick	TARIF MENSUEL 21,33 € soit 256 €/AN Pratick	TARIF MENSUEL 28,17 € soit 338 €/AN Dynamick	TARIF MENSUEL 39,58 € soit 475 €/AN Stratégick
Hospitalisation						
Chirurgie, médecine	80 à 100%	100%	100%	100%	100%	100%
Maternité	80 à 100%	100%	100%	100%	100%	100%
Transport	65%	100%	100%	100%	100%	100%
Forfait journalier sans limitation de durée (1)		tarif en vigueur	tarif en vigueur	tarif en vigueur	tarif en vigueur	tarif en vigueur
Participation Assuré 18€ (2a)		oui	oui	oui	oui	oui
Actes et soins suite à un accident (3)		500%	500%	500%	500%	500%
Soins courants						
Vaccins et rappels remboursés ou non par la Sécurité sociale	0 à 65%	100%	100%	100%	100%	100%
Médecin généraliste ou spécialiste en parcours de soins (4)	70%		100%	100%	100%	130%
Médecin généraliste ou spécialiste hors parcours de soins	30%				30%+30%	30%+30%
Médecin en accès direct (médecin traitant déclaré) (4)	70%		100%	100%	100%	130%
Médecin en accès direct (médecin traitant non déclaré)*	30%				30%+30%	30%+30%
Soins externes dans un établissement public en parcours de soins	70%		100%	100%	100%	100%
Soins externes dans un établissement public hors parcours de soins*	30%				30%+30%	30%+30%
Chirurgie sans hospitalisation	70%		100%	100%	100%	130%
Pharmacie vignettes bleues	30%		100%	100%	100%	100%
Pharmacie vignettes blanches	65%		100%	100%	100%	100%
Autres Soins						
Radiologie en parcours de soins	70%		100%	100%	100%	100%
Analyses en parcours de soins	60%		100%	100%	100%	100%
Participation Assuré 18€ (2b)				oui	oui	oui
Optique	60%			100%	100%	130%
Soins dentaires, prothèse dentaire	70%			100%	100%	100%
Radiologie hors parcours de soins*	30%				30%+30%	30%+30%
Analyses hors parcours de soins*	60%			100%	100%	100%
Auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes (5), infirmières, sages-femmes, orthophonistes, orthoptistes)	60%			100%	100%	100%
Cures thermales	65 à 70%			100%	100%	100%
Prothèse - Orthèses	60%			100%	100%	100%
Forfaits supplémentaires (6)						
Détartrage dentaire annuel		1	1	1	1	1
Forfait tabac stop	50€ +.....	50+40= 90€	50+60= 110€	50+80= 130€	50+120= 170€	50+240= 290€
Forfait préservatifs masculins		16€	20€	24€	28€	36€
Blanchiment des dents				15€	20€	30€
Forfait suivi psychologique /sophrologie (7)				12€ par consultation	16€ par consultation	20€ par consultation
Forfait acupuncture (8)				12€ par séance	16€ par consultation	24€ par consultation
Forfait ostéopathie (9)				12€ par séance	16€ par séance	24€ par séance
Forfait nutrition (10)				16€ par consultation	24€ par consultation	36€ par consultation
Forfait contraception d'urgence				10€	12€	20€
Forfait contraception non remboursable (pilule, patch, anneau)				20€	60€	70€
Forfait optique (11) + de forfaits				45€	90€	180€
Forfait prothèse dentaire (12)					Jusqu'à 150€	Jusqu'à 250€
Forfait semelle orthopédique Nouveau						40€
Forfait prise en charge courses en Taxi (13) Nouveau					5€/course	5€/course
Forfait prothèse auditive					200€	200€
Forfait naissance (14)					200€	250€
Solidarité : Fonds d'entraide mutualiste		oui	oui	oui	oui	oui
Pack «T'as Tout» MEP inclus • Responsabilité Civile • Assurance stage • Assistance monde entier • Individuelle accident • Avantages et services		oui	oui	oui	oui	oui

(1) Sauf psychiatrie, neuropsychiatrie, centres d'éducation et de soins spécialisés limités à 12 jours par personne et par an. (2) Pour les actes pris en charge à 100% par la Sécurité sociale, dont le coefficient est supérieur à 60, ou le prix supérieur à 120 euros, une franchise de 18 euros s'applique. (a) Dans le cadre d'une hospitalisation. (b) Hors hospitalisation. (3) Voir conditions d'application dans le règlement mutualiste. (4) Limitation à 12 consultations psychiatriques et neuro psychiatriques par personne et par an. (5) Limitation par personne et par an : à 15 séances plus un bilan diagnostic pour les garanties Pratick et Dynamick ; à 20 séances plus un bilan diagnostic pour la garantie stratégick. (6) Dans la limite des frais engagés et de la consommation des forfaits qui sont fractionnables dans l'année. Sur présentation de factures et ordonnances. Si vous n'êtes pas couvert en Sécurité sociale par la MEP, vous devez joindre un relevé de prestations Sécurité sociale en plus des justificatifs précédents. (7) Forfait limité à 5 consultations auprès d'un psychiatre non remboursables par la Sécurité sociale ou d'un psychologue clinicien ou d'un sophrologue. (8) Forfait limité à 3 séances. (9) Forfait limité à 2 séances.

(10) Forfait limité à 2 consultations auprès d'un nutritionniste ou d'un diététicien. (11) Lunettes et lentilles remboursées ou non par la Sécurité sociale. (12) Prothèses dentaires remboursées ou non par la Sécurité sociale. Forfait limité à 120€ pour la première dent pour la garantie Dynamick. Forfait limité à 150€ pour la première dent pour la garantie Stratégick. (13) Dans la limite de 3 courses, soit 15€. (14) Pour pouvoir bénéficier du forfait naissance, l'adhérent doit justifier d'au moins 10 mois d'adhésion à une des garanties santé MEP, une prime par enfant.

* Hors du parcours de soins coordonnés, le déremboursement de 40% est limité à 10 euros par acte (au 02/04/2014).

Tous nos remboursements incluent le remboursement Sécurité sociale et sont basés sur les taux de remboursement et les tarifs de responsabilité de la Sécurité sociale en vigueur au 02/04/2014. Toute modification des prestations et taux de remboursement par l'Assurance Maladie ne saurait en aucune manière engager la responsabilité de la MEP.

Garantie « T'as Tout »

Le pack indispensable

Votre établissement d'enseignement supérieur exige la présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile dans le cadre de vos études ou d'un stage ?

La garantie «T'as Tout» répond à cette exigence et vous couvre également dans votre vie privée : activités sportives, baby sitting, voyages...

16€/an

Assurances « spécial stage & vie étudiante »

▶ Responsabilité civile

La continuité de votre assurance scolaire

Lors de vos stages, activités sportives, études et dans le cadre de votre vie privée, vous êtes couvert pour les dommages causés à un tiers.

Spécial étudiants « filière santé »

Vous bénéficiez d'une extension responsabilité civile médicale et paramédicale.

Contrat souscrit auprès de la compagnie AXA FRANCE IARD*

▶ Assistance monde entier

L'assurance de voyager en toute tranquilité 24h/24 et 7j/7

Si vous êtes malade ou blessé lors de vos déplacements en France et à l'étranger, avec l'Assistance monde entier vous bénéficiez des prestations suivantes :

- Transport sanitaire, rapatriement médical.
- Remboursement complémentaire des frais médicaux et avance de fonds.
- Retour anticipé en cas de décès d'un parent proche.

Contrat souscrit auprès de ACE EUROPE*

▶ Individuelle accident

Votre protection individuelle

Vous êtes couvert si vous êtes victime d'un accident. Un capital peut vous être versé en cas d'invalidité totale ou partielle.

Contrat souscrit auprès de ACE EUROPE*

* Contrats souscrits par l'intermédiaire de S2C SARL de courtage d'assurances au capital de 7622,45€ - RCS Marseille B 395 214 646 00022 – Code APE 672 Z – Siège social : 432, Bd Michelet – 13009 Marseille. N° Immatriculation ORIAS 07 030 727.

Comment adhérer ?

Pour souscrire une garantie «T'as Tout» rien de plus simple !

Par courrier :

remplissez le bulletin d'adhésion en page 15 et adressez-le à :

MEP
Service Adhésion
CS 20001
13942 Marseille Cedex 20

Par téléphone :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00

service client : **04 26 317 929**
service souscription : **04 82 545 545**

Sur www.mep.fr

rubrique « Adhérer en ligne »

Sur les stands MEP

pendant les inscriptions universitaires

Dans vos Espaces MEP

liste en dernière page

Des avantages et réductions toute l'année

La MEP a signé pour vous des accords avec de nombreux partenaires !
La garantie « T'as Tout » vous permet de bénéficier de services et de réductions au quotidien :

- Les bons d'achat Ticket Kadéos® à prix réduits.
- Les offres auprès des commerçants de votre ville avec Cityzen.
- Les avantages bancaires avec LCL.

▸ Rendez-vous dans l'Espace MEP de votre choix

et achetez à prix réduit le nombre de bons d'achat que vous souhaitez.

8% de réduc
Tout le temps

fnac.com · PRINTEMPS · Conforama · LA REDOUTE · celio* · GO SPORT · YVES ROCHER

Bons d'achat acceptés dans plus de 35 enseignes[1] dont Printemps, Fnac, Conforama, La Redoute, Celio, Go Sport, Yves Rocher.
1 : retrouvez les conditions particulières d'utilisation sur www.ticket-kadeos.fr.

▸ Bénéficiez de nombreuses offres de réductions avec Cityzen

Dans le Sud-est et la France entière, des milliers de réductions accessibles en ligne depuis votre PC ou sur votre mobile. Vous accédez à l'ensemble des offres grâce à la carte T'as Tout et au code VIP remis en agence sur justificatif d'adhésion.

les cinémas GAUMONT PATHE! · DECATHLON · SPORT 2000 · Jean Louis David · SUBWAY · Quick · BEAUTY SUCCESS · moving · NAF NAF · VOG · ADA · AUTOSUR · Speed Burger · Casino Cafétéria · OCD · B&B HOTELS · Best Western

Des partenariats exclusifs
Des réductions
de 5 à 50%
de 300 enseignes partenaires dans le Sud-est
de 3000 dans la France entière

Plus d'infos

- **sur internet :** www.mep.fr
  rubrique « Services et avantages MEP »
- **dans vos Espaces MEP :** liste en dernière page

▸ LCL PARTENAIRE DE LA MEP

- **35 € offerts*** pour toute première ouverture d'un compte dépôts chez LCL.
- **la carte bancaire LCL ISIC MasterCard® à 1€/an(1)**
- **l'assurance des moyens de paiement à 1€/an(2)**

+ le programme Av@ntage Jeunes(3)

200 points(4) de bienvenue offerts par LCL, à convertir immédiatement en 40 € de bons d'achat(5) valables dans de grandes enseignes du e-commerce

Découvrez l'intégralité de l'offre sur partenariat-ecoles.lcl.fr
Code d'accès 160990

LCL.fr

LCL BANQUE ET ASSURANCE

Crédit Lyonnais - SA au capital de 1 847 860 375 € - Société de courtage d'assurance inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878.
Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon. Pour tout courrier : LCL, 20 Avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex.
*Voir conditions en agence
(1) La carte LCL ISIC MasterCard à 1 € par an pendant 2 ans : offre réservée aux étudiants majeurs ayant souscrit l'offre LCL à la carte Étudiant. Au-delà de la 2ème année, 2 €/mois. Tarifs en vigueur au 01/01/2013. Carte délivrée sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL. Pour obtenir la carte LCL ISIC MasterCard, un justificatif du statut d'étudiant est obligatoire. Dans le cadre de la réglementation sur le démarchage, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat. (2) Offre réservée aux étudiants majeurs détenteurs de LCL à la carte Étudiant. 1 € la 1ère année, puis 2,40 €/mois, tarif en vigueur au 01/01/2013 susceptible de variations. Le contrat d'assurance moyens de paiement Sécurilion est assuré par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Dans le cadre de la réglementation sur le démarchage, vous disposez d'un délai de renonciation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat. (3) Conditions générales du programme Av@ntage Jeunes disponibles en agence et sur LCL.fr. Dans le cadre de la réglementation sur le démarchage, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la signature du contrat. (4) 50 points pour l'adhésion au programme + 50 points pour l'adhésion à l'offre LCL à la carte Étudiant + 100 points spécial partenariat, offre réservée aux étudiants âgés de 18 ans minimum, pour toute nouvelle adhésion au programme Av@ntage Jeunes. (5) Bons d'achat valables en France métropolitaine dans les enseignes du e-commerce participant à l'opération. Liste des partenaires disponible sur LCL.fr rubrique Av@ntage Jeunes.

DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE

Santé à l'étranger

Extra-Pass vous assure

Attention, chaque pays a son propre système de santé. En clair, les remboursements ne sont pas les mêmes !
Les frais médicaux les plus courants peuvent atteindre des sommes considérables.

Agréé par les universités américaines

Dès lors que vous quittez la France,

Extra-Pass vous couvre[1] aux frais réels :

- Remboursement des frais médicaux à leurs coûts réels et sans limitation.
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour.
- Assistance et rapatriement sanitaire.
- Responsabilité civile.
- Assurance bagages pour vos déplacements en avion.

	Tarif mensuel	Tarif ajusté à la quinzaine[2]
Extra-Pass ONE - Garantie monde entier	41€	24€
Extra-Pass TWO - Garantie Espace économique européen[3]	32€	19€

Tarifs applicables au 01/05/2014 susceptibles de modifications.

Les + d'Extra-Pass :

- Une couverture avec des tarifs sur mesure selon la durée et le lieu de votre séjour.
- Un remboursement intégral en cas d'annulation avant le départ à l'étranger.
- Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation.
- Une assistance 24h/24.

1 : conditions générales d'adhésion, exclusions, règlement mutualiste, disponibles auprès de MIS Santé et sur son site : www.mis-sante.fr
2 : après le 1er mois
3 : hors Royaume-Uni

Extra-Pass est un produit dont le risque est porté par AIG Europe et Mis Santé (pour la répartition des risques, se reporter au règlement mutualiste).
Contrats souscrits par l'intermédiaire d'AVA – Assurance-Voyages & Assistance (courtier) – 25 rue de Maubeuge – 75009 Paris RCS Paris : 322 869 637. ORIAS 07 023 453.
AIG Europe Limited, Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense Cedex. RCS Nanterre 752 862 540
Mis Santé : Tour Méditerranée, 65 Avenue Jules Cantini – 13298 MARSEILLE cedex 20 - Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II dudit code.
Immatriculée auprès du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Mutualité sous le numéro SIREN 438 601 932.

La Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)

- **Vous partez en Europe ?**

Demandez gratuitement votre CEAM qui étend votre couverture Sécurité sociale française à l'Espace économique européen et la Suisse.

Faites votre demande auprès de la MEP au moins 10 jours avant votre départ.

informations & souscription

- **par téléphone :** du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
  service client : 04 26 317 929
  service souscription : 04 82 545 545
- **sur internet :**
  www.mep.fr rubrique « Je pars à l'étranger »
- **dans vos Espaces MEP :**
  liste en dernière page

Assurance habitation

Vie étudiante rime souvent avec mobilité. En colocation ou seul, l'assurance de votre logement est obligatoire.
La MEP vous propose des formules adaptées aux exigences des propriétaires et à des tarifs étudiants.

Garanties incluses

- Responsabilité civile des occupants déclarés.
- Dégâts des eaux.
- Bris de glace.
- Vol[1].
- Catastrophes naturelles.
- Incendie.

	Tarifs
Chambre en cité U sans vol	25€
Chambre en cité U	29€
Chambre chez un particulier	42€
Studio T1	58€
T2	83€
T3	94€
T4	114€

OPTION 1
Remboursement valeur à neuf[2]
12€
à rajouter à la formule choisie

OPTION 2
Augmentation de 1500€ de votre capital mobilier garanti
14€
à rajouter à la formule choisie

1 : sauf pour la garantie «Chambre en cité U sans vol». 2 : pour les biens électroménagers de moins de 5 ans.
Tarifs valables jusqu'au 30/04/2015. Frais de dossiers de 3€ inclus. Contrats sans tacite reconduction. Franchise de 61€ sauf événements climatiques et catastrophes naturelles (franchise légale). Offre réservée aux adhérents de la MEP et/ou affiliés au régime étudiant de la Sécurité sociale. Contrat collectif à adhésion facultative souscrit par l'intermédiaire de : S2C - 432, Bd Michelet 13009 Marseille RCS Marseille B395 214 646 00022. SARL de courtage d'assurances au capital de 7622,45€. Immatriculation ORIAS / 07 030 727.

Demandez la brochure assurance dans votre Espace MEP ou sur les stands universitaires

Les + de l'assurance habitation :

- Prise d'effet immédiate accompagnée d'une attestation envoyée par email.
- Colocataires couverts sur le même contrat sans augmentation de tarif.
- Service client ouvert de 9h00 à 19h00 sans interruption.
- Des tarifs négociés pour les étudiants.

Assurance auto/moto

Le Cabinet BOTTICELLI COURTAGE a négocié des contrats conçus pour tous types de conducteurs.
Que vous soyez novice ou expert de la conduite, des tarifs très compétitifs vous seront proposés !

3 formules

- TIERS
- TIERS + VOL
- TOUS RISQUES

Les + de l'assurance Auto / Moto

- Un devis immédiat et gratuit.
- Des formules modulables.
- Des conseillers dédiés et disponibles.
- Une assistance 0 km.
- Une réduction sur vos stages de conduite.

3 : Exemple pour un conducteur de 22 ans, 3 ans de permis sans sinistre pour une Renault Twingo II 1,2L assurée au tiers.

Offres présentées par BOTTICELLI COURTAGE – SARL société de courtage en assurance au capital de 6000€ - RCS Marseille 489 270 579 – code APE 6622Z – siège social : Tour Méditerranée – 65 avenue Jules Cantini – 13298 Marseille Cedex 20. N° ORIAS : 07 008 727.

informations & souscription

- **par téléphone : 04 26 317 904** (appel non surtaxé). du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
- **par courrier :** BTC - Tour Méditerrannée - 65 avenue Jules Cantini - 13298 Marseille CEDEX 20
- **sur internet :** www.mep.fr rubrique « Assurances étudiantes/Mon assurance logement »
- **dans vos Espaces MEP :** liste en dernière page

Partenaire de votre santé

Parce que la vie étudiante est un moment unique qu'il convient de vivre pleinement, elle est parfois marquée par le stress, le doute en l'avenir et des prises de risques.
Tout au long de l'année, **la MEP vous accompagne grâce à son programme d'actions** mis en œuvre sur vos lieux de vie et en milieu festif.

Avec le soutien de nos partenaires :

3 semaines nationales & une présence en soirées étudiantes toute l'année

Semaine du bien-être étudiant - Novembre 2014

- Le stress, le mal-être, l'isolement interfèrent parfois dans la vie étudiante. Cette semaine permet de découvrir les services universitaires et les partenaires qui peuvent vous aider...

Semaine des relations affectives - Février 2015

- Parler d'amour, exprimer ses sentiments mais aussi vivre sa sexualité sans risque, sont les thèmes abordés lors de cette semaine.

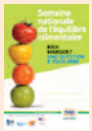

Semaine de l'équilibre alimentaire - Mars 2015

- Bien manger est essentiel pour être en bonne santé et contribue à la réussite de ses études. Adopter de bonnes habitudes alimentaires sans se ruiner, ç'est possible !

Soirées étudiantes - Toute l'année

- La consommation excessive d'alcool peut avoir des conséquences dramatiques. Afin d'éviter cela, venez en discuter sur nos stands prévention.

Vous êtes organisateur de soirée ?

- Nous pouvons vous aider à devenir des fêtards responsables !
5 ans déjà que la MEP et ses partenaires déploient le LABEL SOIRESPONSABLE.
Faites labelliser vos soirées, rencontrons-nous !

Toute l'actualité Prévention se trouve sur **mep.fr** et sur

facebook.com/mep.fr

Restez informé !

informations Prévention santé

- **par courrier :**
MEP - SPS
CS 20001
13 942 MARSEILLLE cedex 20
- **sur internet :** www.mep.fr rubrique « Prévention »
- **email :** sps@mep.fr

Bulletin d'adhésion Garanties MEP 2014 / 2015

Réseau emeVia

Complémentaires santé 12 & 9 mois — T'as Tout — T'es Bien

Cadre réservé à la mutuelle

Code agent

Date de réception

Montant payé

BRO_14

Votre état civil

☐ Mme ☐ M.

Nom

Nom de jeune fille

Prénom

Numéro de Sécurité sociale

Date de naissance / /

Ville de naissance

Département de naissance

Pays de naissance

Nationalité

Vos coordonnées

Adresse N° de voie — Type (av, rue, bd,...)

Nom de la voie

Complément 1 (bâtiment, lotissement,...)

Complément 2 (Chez M., étage,...)

Code Postal

Ville

Téléphone

Mobile

Email

Vos études en 2014 / 2015

Nom de l'école/université

Ville

Cursus d'études : ☐ L ☐ M ☐ D

si c'est votre dernière année d'études, cochez la case ci-contre ☐

Votre adhésion

Cochez la case correspondante à la ou les garanties choisies

Échéance de toutes les garanties MEP : 30/09/2015

Garanties annuelles Prise d'effet au plus tôt le 01/10/2014

Garanties 9 mois Prise d'effet au plus tôt le 01/01/2015

Garantie choisie :	Basick	Déclick	Pratick	Dynamick	Stratégick
Paiement comptant :	59€/an	129€/an	256€/an	338€/an	475€/an
Paiement fractionné :	20€ + 3,54€ x 11	20€ + 9,91€ x 11	20€ + 21,45€ x 11	20€ + 28,91€ x 11	20€ + 41,36€ x 11
	« T'as tout » incluse				

« T'as tout » ☐ 16€ par an

« T'es bien » ☐ 24€ par an

Garantie choisie :	Basick⁹	Déclick⁹	Pratick⁹	Dynamick⁹	Stratégick⁹
Paiement comptant :	46€/9 mois	104€/9 mois	205€/9 mois	269€/9 mois	380€/9 mois
Paiement fractionné :	20€ + 3,25€ x 8	20€ + 10,50€ x 8	20€ + 23,12€ x 8	20€ + 31,12€ x 8	20€ + 45,00€ x 8
	« T'as tout » incluse				

Mode de paiement

☐ **Paiement comptant**

☐ **Paiement par prélèvement unique** remplir obligatoirement le mandat de prélèvement ci-dessous

☐ **Espèces** Montant : € Signature MEP : bon pour reçu

☐ **Chèque à l'ordre de la MEP**

☐ **Carte bancaire**

Titulaire

N° de carte bancaire / / /

Date d'expiration / Cryptogramme *(Reportez les 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte)*

☐ **Paiement fractionné par prélèvements récurrents**

(Sauf "T'as Tout" et "T'es Bien").

Un acompte de 20€ payable par chèque est à joindre obligatoirement à votre bulletin d'adhésion. Vous pouvez aussi régler cet acompte par carte bancaire, en remplissant ci-contre la partie relative à ce mode de paiement.

Attention, si vous avez choisi une "T'es Bien" en plus de votre complémentaire santé, le montant de l'acompte à régler sera de 20+24= 44 euros.

Vous devez impérativement remplir le mandat de prélèvement européen SEPA au bas de ce bulletin. Attention, le prélèvement n'est pas possible sur les comptes Livret.

Signature de l'adhérent

Je déclare, conformément à l'article L221-4 du Code de la mutualité, avoir pris connaissance et être en possession des statuts de la mutuelle, de son règlement mutualiste, des informations concernant les garanties dont le risque est porté par un autre organisme assurantiel et avoir disposé d'un délai de réflexion de 7 jours et ce avant d'adhérer. L'adhésion aux garanties mutualistes de la MEP (hors garanties « T'as Tout » et « T'es Bien ») se renouvelle automatiquement pour 12 mois à la date d'expiration sauf dénonciation par lettre recommandée au moins deux mois avant la date d'échéance et dans tous les cas législativement prévus. Il est expressément reconnu tant par la mutuelle que par l'adhérent que le lieu d'exécution de la prestation de service délivrée et effectuée par la mutuelle conformément au contrat mutualiste est en son siège social.

Fait à

Le / /

Signature de l'adhérent

Pièces à nous transmettre

1. Le présent bulletin d'adhésion rempli et signé.
2. Un relevé d'identité bancaire au format IBAN pour recevoir vos remboursements.
3. Votre chèque de règlement si vous avez choisi ce mode de paiement.

Mandat de prélèvement européen SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la MEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la MEP.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Référence unique du mandat

Titulaire du compte à débiter (champs obligatoires)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Signé à :

Date / /

Signature

Type de paiement

☐ Récurrent paiement par prélèvements fractionnés

☐ Unique paiement de la totalité de la somme en une fois

Créancier : MEP CS 20001 - 13942 Marseille Cedex 20 - France

ICS : FR34ZZZ387689 Identifiant Créancier SEPA

Coordonnées bancaires du compte à débiter **IBAN**

Numéro d'identification international du compte bancaire

Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004. Les informations nominatives vous concernant ainsi que celles de vos ayant droits font l'objet d'un traitement informatisé. Vous pouvez en obtenir communication, modification et éventuellement suppression auprès de la MEP, directement dans tous les Espaces MEP ou par courrier à : MEP – Service CNIL – CS 20001 – 13942 MARSEILLE CEDEX 20. Certaines des informations ci-dessus peuvent être communiquées dans le cadre des partenariats de la MEP ; dans ce cas vous pourriez recevoir des propositions de service susceptibles de vous intéresser ; si vous ne le souhaitez pas cochez la case ci-contre ☐

Mutuelle régie par le code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II dudit code. N° SIREN 782 814 826.

Sécurité sociale **étudiante**

mep
Réseau emeVia

Contacts

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Service client
04 26 317 929 (appel non surtaxé)

Service souscription
04 82 545 545 (appel non surtaxé)

Sur internet
www.mep.fr
(rubrique nous contacter)

@LaMEP_officiel
www.facebook.com/mep.fr

Par courrier
MEP - CS 20001
13942 MARSEILLE CEDEX 20

Dans vos **Espaces MEP** :

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

- **Aix-en-Provence** - 2 rue Reine Jeanne - 13100
- **Avignon** - Université Ste Marthe
  Maison de l'Étudiant - 14 rue St Bernard - 84000
- **La Garde** - Université Sud Toulon - Bât A
  192 avenue de l'Université - 83130
- **Marseille** - 176 boulevard Baille - 13005
- **Nice** - 42 rue du Maréchal Joffre - 06000

LANGUEDOC - ROUSSILLON

- **Montpellier** - 20 avenue du Docteur Pezet - 34090
- **Nîmes** - 17 rue Porte d'Alès - 30000
- **Perpignan** - 11 rue Pountet de Bages - 66000

Vos Permanences MEP

- Ales 30
- Arles 13
- Béziers 34
- Briançon 05
- Digne-les-Bains 04
- Gap 05
- Manosque 04
- Montpellier 34
- Narbonne 11
- Salon-de-Provence 13

Pourquoi **+ de 86 000 étudiants** font confiance à la **MEP ?**

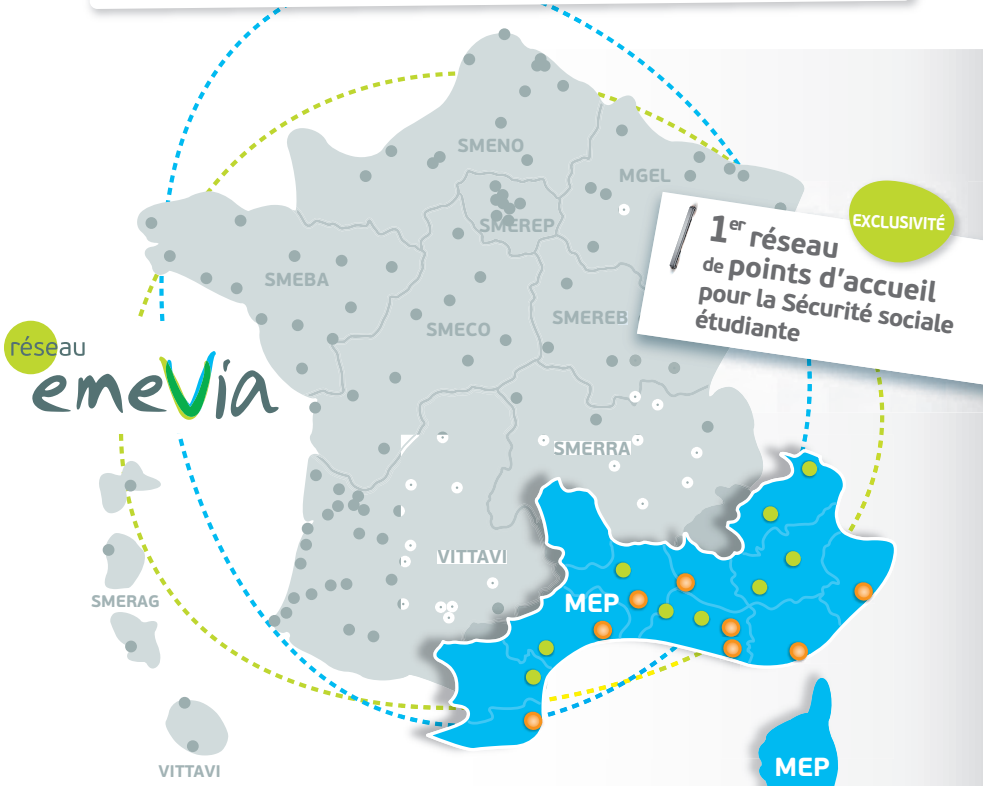

- La MEP est recommandée par de nombreuses **associations étudiantes** — IMPORTANT
- **Plus de 9 assurés sur 10*** renouvellent leur confiance auprès de la MEP pour la gestion de leur Sécurité sociale — IMPORTANT
- **Traitement immédiat** de vos feuilles de soins en Espace MEP — RAPIDE
- **Transmission automatique** de vos décomptes à la mutuelle de vos parents — PRATIQUE
  Plus de **300 mutuelles conventionnées**

La MEP et **le réseau national emeVia** facilitent votre mobilité tout au long de votre cursus !

LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

emeVia

Le réseau national des mutuelles étudiantes de proximité

mep · MGEL · SMENO · SMEBA · Vittavi · SMEREB · SMECO · SMERRA

IMPRIM'VERT

* Résultat de l'enquête de satisfaction menée en 2013 auprès de 1159 étudiants assurés MEP.

165 000 ex. 05/14. MEP - Mutuelle régie par le code de la mutualité et soumise aux dispositions du livre II dudit code. Immatriculée auprès du Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Mutualité sous le numéro SIREN 782 814 826 et habilitée suivant arrêté ministériel du 14 janvier 1972. Siège social : Tour Méditerranée - 65 avenue Jules Cantini - CS 20001 - 13942 Marseille Cedex 20.
Crédits photos : emeVia. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimeur : Fabrègue.